



Huitième Réunion des présidentes de parlement

EGALITE HOMMES-FEMMES : CONDITION SINE QUA NON DES ODD

Lieu: Ballroom, ONE UN New York Hotel
New York
12-13 novembre 2013

Rapport de la huitième Réunion des Présidentes de parlement

Nous, Présidentes de parlement rassemblées le 13 novembre à New York à la faveur de la huitième Réunion des Présidentes de parlement, avons débattu de la prochaine génération d'objectifs de développement - les Objectifs de développement durable (ODD) - afin de veiller à ce que l'égalité des sexes y soit un objectif dûment pris en considération et à ce que cette égalité demeure au cœur des programmes de développement dans nos sociétés.

Nos débats ont abouti à un accord sur les priorités et objectifs suivants :

1. Il faut que l'égalité des sexes soit un ODD à part entière pour faire de ce principe une priorité pour nos pays et l'un des critères de progrès à l'aune desquels le développement et la croissance de nos pays seront mesurés. Pour être utile, un tel objectif doit être assorti de sous-objectifs clairs et concrets, et la première priorité doit aller à l'éradication des violences faites aux femmes. C'est un phénomène qui concerne tous les pays et qui entrave le développement des femmes. Les droits économiques et l'émancipation économique des femmes, ainsi que la présence et la participation de femmes dans les instances de décision, qu'elles soient publiques ou privées, y compris la famille, ont également été soulignés.
2. Faire de l'égalité hommes-femmes un objectif à part entière est toutefois insuffisant. Les facteurs de l'inégalité entre hommes et femmes sont trop complexes pour être traités à travers un seul et unique objectif. L'égalité des sexes en tant qu'objectif doit aussi être partie intégrante des autres ODD. On ne pourra pas atteindre les objectifs portant notamment sur l'environnement, le travail, la santé et l'éducation sans y intégrer l'égalité des sexes.
3. L'égalité de genre ne doit pas être comprise comme l'égalité pour les femmes mais plutôt comme un moyen de corriger les inégalités entre les hommes et les femmes. L'égalité des sexes est une priorité sociétale qui nous concerne tous.
4. Buts et objectifs doivent être assortis d'indicateurs mesurables. Les Nations Unies ont mis au point récemment une série de plus de 50 indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans le domaine de l'égalité des sexes, indicateurs qui doivent être utilisés. Pourtant, malgré l'existence de ces indicateurs, les données ne sont pas nécessairement disponibles et nos pays doivent investir dans l'amélioration de leurs capacités d'analyse et de production de statistiques et faire des enquêtes dites « emploi du temps ».
5. Pour être productif et suivi d'effets, le travail d'élaboration des ODD devrait résulter d'un processus inclusif où les parlements jouent un rôle actif. Pendant trop longtemps, les parlements ont été écartés des grands processus de décision, que ce soit à l'ONU ou dans les domaines économiques et financiers. Les parlements et leurs présidents doivent se

réapproprié cet espace. Il faut que les parlements soient reconnus comme des parties prenantes et des acteurs clés au niveau tant national qu'international. L'UIP doit être la plateforme privilégiée pour faire entendre la voix des parlements sur la scène internationale.

6. Pour parvenir à l'égalité des sexes et au bien-être, il faut que les modèles économiques actuels soient remis en question et revisités. Nos pays sont avant tout des sociétés et non des économies, et l'économie doit être au service de la société, et non l'inverse.
7. Notre modèle économique de développement doit changer radicalement et les femmes doivent, elles aussi, œuvrer dans ce sens. Ce modèle est inadapté et n'est pas viable à long terme car il tend à épuiser les ressources de la planète et, in fine, nous en pâtirons tous. L'égalité des sexes qui serait obtenue sur la base du modèle actuel profitera à certaines femmes mais laissera beaucoup d'autres personnes - hommes et femmes - sur le bas-côté. Il nous faut un modèle de développement qui soit centré sur le développement et le bien-être humains, qui ne voit pas dans la croissance une fin en soi. Des indicateurs plus exhaustifs du développement durable sont nécessaires et le produit intérieur brut (PIB) n'est que l'un des nombreux indicateurs du bien-être dans la société. Chacun - homme ou femme - doit œuvrer à une société plus humaine.
8. Il reste encore beaucoup à faire pour corriger les déséquilibres flagrants dans la façon dont notre économie avantage ou désavantage les femmes. Les politiques publiques devraient viser non seulement à faciliter l'apport des femmes à l'économie, en tant que salariées ou entrepreneuses, mais aussi à bâtir une économie qui contribue à faire progresser les droits des femmes en général. Ces politiques devraient en outre avoir pour but de permettre une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée et d'encourager les hommes à jouer un rôle plus important dans les responsabilités familiales/de soins. La comptabilité nationale devrait refléter la valeur du travail non rémunéré que les femmes accomplissent et qui est vital pour l'économie nationale. Les bienfaits de la croissance économique, quelle qu'en soit la forme, devraient être mieux répartis entre femmes et hommes mais aussi entre travailleurs et employeurs. Il faudrait plus d'investissements publics pour financer l'éducation et la santé pour tous mais, pour qu'une véritable égalité s'instaure, il faudrait des réformes structurelles plus globales. Les politiques publiques doivent s'attaquer directement à la pauvreté et à tous les éléments qui y contribuent, dont la discrimination à l'encontre des femmes. Toutes les femmes ne partagent pas nécessairement les mêmes intérêts car il existe aussi entre elles des clivages économiques et sociaux. Néanmoins, elles ont aussi beaucoup de choses en commun et sont toutes exposées à des formes similaires de discrimination, en particulier à la violence.
9. Les structures de gouvernance de nos sociétés doivent répondre aux besoins des femmes comme des hommes et être inclusives. La gouvernance démocratique implique la représentation, la participation, la redevabilité et la transparence. Un parlement démocratique est un parlement qui légifère pour tous - hommes et femmes - et qui atteint les objectifs qui lui sont assignés. C'est un parlement qui s'est réformé et s'est mué en une institution qui incarne et qui garantit l'égalité des sexes, en s'appuyant sur la forte participation des femmes. C'est en outre un parlement attentif aux questions de genre.

10. En tant que présidentes de parlement, nous devons prendre les devants, avoir le courage de remettre en cause les systèmes existants, ouvrir des portes à la génération suivante et progresser vers l'égalité des sexes. La volonté politique est ici essentielle.
11. Nous voulons que l'UIP donne suite aux présentes conclusions et veille à ce qu'elles soient prises en considération dans les processus de prise de décision et les débats sur les ODD. Nous nous réjouissons donc de la contribution que l'UIP apportera aux discussions du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale des Nations Unies qui auront pour thème genre et ODD. Nous attendons de l'UIP qu'elle aide les parlements en rassemblant des informations et en recensant les études sur les indicateurs et indices de mesure de la croissance ainsi que sur les différentes méthodes mises au point pour comptabiliser le travail non rémunéré des femmes. Nous prions instamment l'UIP de veiller à ce que le genre soit intégré à l'ensemble de ses travaux et réunions. Enfin, nous nous félicitons des dispositions prises pour que le Comité préparatoire de la quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement débattenne expressément de la manière d'intégrer la question du genre à la Conférence.

Enfin, nous avons examiné le format, les objectifs et le but de notre réunion des Présidentes de parlement.

1. Nous avons souligné l'importance de la réunion et la nécessité pour nous d'avoir un espace propre pour dialoguer et s'entraider. Nous sommes reconnaissantes à l'UIP d'avoir accompagné cette initiative et souhaitons la voir se poursuivre.
2. Nous sommes convenues en outre que notre assemblée était un espace où partager les bonnes pratiques, faire progresser l'égalité des sexes sur la scène internationale et influencer sur les mécanismes et les processus décisionnels mondiaux.
3. Nous avons considéré que la réunion devait se tenir pour l'instant à un rythme annuel, soit à New York, parallèlement à une autre réunion de l'UIP ou de l'ONU, soit dans un pays à l'invitation d'une présidente de parlement. Nous avons accueilli favorablement l'invitation de l'Equateur à accueillir la réunion en 2014. Nous avons également approuvé la proposition tendant à ce que la Réunion 2015 se tienne en lien avec la quatrième Conférence des Présidents de parlement.
4. Nous avons jugé qu'il pourrait être intéressant pour les Présidentes de parlement d'une même région de se rencontrer, peut-être sur une base informelle.
5. Nous avons approuvé l'idée d'inclure les vice-présidentes dans nos réunions et nous devons définir les modalités pratiques qui en découlent.
6. Nous avons souligné l'importance de maintenir des contacts entre nous dans l'intervalle de nos réunions et nous avons demandé à l'UIP de faciliter ces contacts.